



# CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2024

A 18h00 EN L'HÔTEL DE VILLE - SALLE DES MARIAGES

(exécution de l'article L 2121-12 du Code général des collectivités territoriales)

## LISTE DES DELIBERATIONS

- 0 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2024
  
- 1 - BUDGET PRINCIPAL VILLE - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER
  
- 2 - BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2025  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER
  
- 3 - FIXATION DES TARIFS PUBLICS LOCAUX 2025  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
  
- 4 - BILAN DE LA CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC DANS LE CADRE DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE LA MODIFICATION N°9 DU PLU  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER
  
- 5 - AVENANT N°4 À LA CONVENTION D'INTERVENTION FONCIÈRE ENTRE L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER D'ÎLE-DE-FRANCE (EPFIF) ET LA VILLE DE SARTROUVILLE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6 - ACQUISITION DU VOLUME N°2 DÉPENDANT DE L'ASSIETTE FONCIÈRE CADASTRÉE AE397-AE399 ET DES PARCELLES NON BÂTIES AE396-AE400 AUPRÈS DE LA SCCV SARTROUVILLE IMPULSION (RUE LOUISE LABÉ ET RUE MADAME DE SÉVIGNÉ)  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
  
- 7 - ACQUISITION DES PARCELLES NON BÂTIES AW633 ET AW634 SISES RUE ZACHARIE AUPRÈS DE LA SCCV SARTROUVILLE ZACHARIE  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
  
- 8 - DÉCLASSEMENT ANTICIPÉ DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES PARCELLES AE373-435-439-353-440 SISES 2 RUE MARTIN LUTHER KING, AE428-430 SISES 2 RUE DE MARSEILLE, ET DU VOLUME 8 ASSIS SUR LES PARCELLES AE407-408-409-345 ET 346 SIS 2 RUE MARTIN LUTHER KING  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
  
- 9 - ÉCHANGES FONCIERS ENTRE LA COMMUNE DE SARTROUVILLE ET LA SOCIÉTÉ 1001 VIES HABITAT SUR LE SECTEUR DES TOURS 17 ET 18 DANS LE QUARTIER DES INDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DU NPNRU  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
  
- 10 - MODIFICATION DU RÈGLEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 11 - PARTICIPATION EMPLOYEUR POUR LA RESTAURATION DES AGENTS DE LA VILLE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
  
- 12 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS DE LA COMMUNE  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA

- 13 - MISE EN PLACE DE L'INDEMNITÉ SPÉCIALE DE FONCTION ET D'ENGAGEMENT (ISFE) POUR LES AGENTS DE LA FILIÈRE POLICE MUNICIPALE  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 14 - CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES SERVICES DE LA VILLE AUPRÈS DE LA CASGBS EN VUE DE LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET L'ACHEMINEMENT DU COURRIER  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN
- 15 - MISE À DISPOSITION D'UN AGENT TERRITORIAL TITULAIRE AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DES YVELINES  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 16 - RÉDUCTION DU PÉRIMÈTRE FAISANT L'OBJET D'UN TRANSFERT PARTIEL DE LA COMPÉTENCE "RÉSEAU DE CHALEUR" AU SITRU  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 17 - TRANSFERT PARTIEL DE LA COMPÉTENCE "CRÉATION ET EXPLOITATION DES RÉSEAUX DE CHALEUR ET DE FROID" À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 18 - APPROBATION DES CONVENTIONS DE DÉLÉGATION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-GERMAIN BOUCLES DE SEINE À LA VILLE DE SARTROUVILLE DES COMPÉTENCES ASSAINISSEMENT ET GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES POUR LA PÉRIODE 2025-2027  
  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
VOTES CONTRE : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 19 - CRÉATION D'UNE ÉCOLE PRIMAIRE AU 22-24 RUE DE THANN À SARTROUVILLE PUIS FERMETURE DE L'ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOLET, M. MOUNIER

- 20 - RECONFIGURATION DES ÉCOLES DU GROUPE SCOLAIRE JOLIOT-CURIE  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER
- 21 - MODIFICATION DE LA SECTORISATION SCOLAIRE DE LA VILLE DE SARTROUVILLE  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA, Mme VITRAC-POUZOULET, M. MOUNIER
- 22 - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS ANNUELLES AUX COOPÉRATIVES SCOLAIRES AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 23 - AUTORISATION DE SIGNER LES 9 AVENANTS AUX CONVENTIONS D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT 2024-2027  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 24 - AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT À LA CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT DU RELAIS PETITE ENFANCE  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 25 - AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT "LABELLISATION AVIP" ENTRE LA VILLE DE SARTROUVILLE ET LA CAF DES YVELINES  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 26 - AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR L'OUVERTURE DES COMMERCES DE DÉTAIL LES DIMANCHES POUR L'ANNÉE 2025  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M. CHIARADIA
- 27 - APPROBATION DE LA CONVENTION D'OFFRE UNILATÉRALE DE CONCOURS ENTRE LA VILLE DE SARTROUVILLE ET LE SARTROUVILLE TENNIS CLUB  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 28 - MISE À DISPOSITION DE SIX AGENTS AUPRÈS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES LYCÉES DU DISTRICT DE SARTROUVILLE (SILS)  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 29 - SUBVENTIONS AUX ORGANISMES DIVERS 2025  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTIONS : Mme AMAGLIO-TERISSE, M. CAMARA, Mme CHODAT, M. AUDROIN, M.  
CHIARADIA
- 30 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES 2025  
ADOPTÉE À LA MAJORITÉ  
ABSTENTION : Mme CHODAT
- 31 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2024  
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
- 32 - RELEVÉ DES DÉCISIONS MUNICIPALES (Article L 2122-22 du Code général des collectivités  
territoriales)